



« Améliorer la performance de la production législative »

La première session ordinaire de l'année 2021 de l'Assemblée nationale s'est ouverte mardi au siège de l'Institution à Lomé. C'est au cours d'une cérémonie présidée par la Présidente de l'Assemblée nationale Mme Yawa Djigbodi Tsègan, en présence du Premier ministre Mme Victoire Tomégah-Dogbé, des élus du peuple et de plusieurs autres personnalités. A l'occasion, la Représentation nationale a exprimé sa volonté d'œuvrer davantage pour améliorer la performance et la qualité de la production législative.

Cette nouvelle session qui s'ouvre dans un contexte marqué par la pandémie de la Covid-19 s'annonce tout aussi riche que la précédente, selon la présidente de l'Assemblée.

« Nos débats et nos travaux convergeront vers ce qui nous ressemble et nous rassemble : l'intérêt supérieur de nos populations et le développement économique de notre pays, dans un climat de paix et de sécurité », a indiqué Mme Yawa Djigbodi Tsègan.

A l'agenda des députés, 22 projets de loi à examiner. *« Vivement que nos différences idéologiques et politiques, nécessaires à tout débat démocratique, n'altèrent en rien la valeur de nos relations afin d'adopter les lois dans un mouvement consensuel lorsque l'intérêt national nous le commande »*, a souhaité la présidente de l'Assemblée nationale.



Une vue partielle des députés présents

Elle a en outre salué la parfaite collaboration qui existe entre l'Assemblée nationale et l'ensemble de l'équipe gouvernementale, dans le respect du principe de la séparation des pouvoirs.

Mme Yawa Djigbodi Tsègan a pour finir invité la Représentation nationale à œuvrer davantage pour améliorer la performance de la production législative. A cet effet, des réflexions sont en cours afin d'offrir à l'institution une organisation plus efficace et des méthodes de travail plus performantes.

« Il s'agira de définir de manière collégiale et dans le respect des dispositions statutaires et réglementaires, les pistes d'actions qui s'offrent à nous pour : Doter les commissions permanentes constituées à l'Assemblée des moyens leur permettant de gagner en technicité et en efficacité, réviser les modalités de gestion et de recrutement de nos collaborateurs adaptés aux missions de l'institution, et proposer une gestion et une répartition encore plus moderne de nos espaces de travail », a précisé Mme Yawa Tsègan.

David S.